

RN 12 - déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé aménagement du créneau de Gandelain

Comité technique

17 décembre 2013

- 1 Rappel du contexte
- 2 Expertise environnementale
- 3 Expertise du tracé
- 4 Commande de Madame la ministre
- 5 Rôle du comité technique
- 7 Les études d'opportunité





Rappel du contexte

1980 : approbation du dossier de prise en considération de la déviation de St-Denis

1994 : 8 MF inscrits au XIème plan pour les études

1995 : concertation avec les élus – fuseau au nord de Pacé et au sud de St-Denis retenu

1999 : décision ministérielle du 18 août prévoyant les déviations de St-Denis et Pacé, le doublement de la déviation d'Alençon, l'aménagement du créneau de Gandelain

2000 : inscription de la déviation de St-Denis au XIIème plan

2005 : arrêté DUP du 25 février

2010 : arrêté de prorogation de DUP de 5 ans du 14 janvier

2010 - 2011 : expertises environnementale et technique du tracé





Expertise environnementale

Évalue les enjeux environnementaux

Enjeux écologiques majeurs sur :

- le Sarthon et le Chandon : espèces animales aquatiques protégées
- autres habitats ponctuels (mares, haies, talus, prairies): espèces protégées ou remarquables (amphibiens, chiroptères, lézards, flore)
- passages fréquents de grande faune

Importance modérée pour : mares, haies, corridors petite faune, prairies fleuries, arbres à cavité





Expertise environnementale

Définit les précautions à prendre et les aménagements à réaliser

- intervention interdite sur les lits mineurs du Sarthon et du Chandon
- création de systèmes de traitement des eaux performants avant rejet
- évitement des mares, bosquets, haies; ou créations compensatoires
- aménagement de passages privilégiés pour la grande faune, les chiroptères





Expertise environnementale

Sensibilité environnementale plus forte qu'appréciée lors des études préalables à la DUP

Enjeux bien ciblés, restreints en emprise

Fuseau permet des ajustements de tracé

Impact pourrait rester relativement faible sous réserve d'aménagements spécifiques





Expertise du tracé

A mis en évidence une surestimation des trafics

- croissance annuelle de 2% dans l'APS non vérifiée
- erreurs dans l'APS: 40% de trafic en plus sur la déviation que sur Gandelain; tout le trafic de la RN 12 affecté sur la déviation
- trafic estimé à moins de 9 000 v/j en 2015 (contre 17 000 dans l'APS)

Phasage longitudinal envisageable

Déviation à 2 voies compatible avec les prévisions de trafic actuelles





Commande de la ministre de l'écologie du 10 septembre

Recherche d'une nouvelle variante répondant aux enjeux d'aménagement tout en préservant la biodiversité, en assurant la transparence hydraulique et en maintenant le coût dans une enveloppe compatible avec les contraintes budgétaires





Constitution et rôle du comité technique

Sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de l'Orne et composé

- Des services techniques des collectivités
- Du parc naturel régional
- Des chambres consulaires.
- Des services de l'État
- De diverses associations, environnementales notamment (AFFO, fédération des chasseurs)

Associer les différents partenaires

Améliorer les productions sur l'ensemble des thématiques

Préparer le travail présenté en comité de pilotage





Objectifs des études d'opportunité et de l'évaluation socio-économique

Études d'opportunité

- faire émerger de nouvelles solutions, moins coûteuses, répondant aux enjeux identifiés
- dont solutions à deux voies
- éventuellement phasage longitudinal : St-Denis, Pacé, Gandelain

>Évaluation socio-économique

 qualifier et quantifier les effets sociaux, économiques et environnementaux





Calendrier des études d'opportunité

- Diagnostic et hiérarchisation des enjeux (2 mois)
- Définition d'un ou plusieurs scénarios de référence (1 mois)
- Définition et analyse des familles de solutions au regard des enjeux et contraintes (4 mois)
- Rédaction du dossier d'études d'opportunité (1 mois)



<u>Méthodologie - Phase 1</u> <u>Diagnostic</u>

- Réaliser un inventaire exhaustif permettant une prise de connaissance de l'ensemble des données, selon les thématiques suivantes : le milieu physique, le milieu naturel, le paysage et patrimoine, le milieu humain, la mobilité et les déplacements dans les périmètres d'études définis.
- Choisir des périmètres d'études pertinents et adaptés définis en fonction des enjeux visés, du type d'étude réalisée et de l'échelle à laquelle le domaine traité agit ou influe sur le territoire.



<u>Méthodologie - Phase 1</u> <u>Diagnostic</u>

- ≻
- Compiler et croiser les études existantes,
- Nouvelles recherches bibliographiques,
- Enquêtes de terrain dont visite particulière sur la thématique faune flore : 4 j de terrain sur la période la plus favorable (fin printemps/début été) lors de la phase définition familles de solution,
- Dialogues avec les acteurs locaux.

De nombreuses études et documents ont d'ores et déjà été réalisés concernant le projet de déviation de Saint Denis sur Sarthon, Pacé et Gandelain. Ceux-ci devront être exploités dans le cadre de la présente étude :

Désignation	Auteur	Date	Version informatique		Version Papier
			Modifiable	Non modifiable	
Levé TN plan 1/500	André Foret	1998	х		
APS : Aménagement à 2x2 voies entre Alençon et Gandelain	DDE 61	1998			x
Étude des cours d'eau du bassin versant du Sarthon	SARL Hydrobio	2002			
Dossier d'APS entre Alençon et Gandelain	CETE	2003	х		x
Étude d'impact acoustique secteur 1 et 3	Acoustibel	2004	х		
Notice d'incidence directive habitats – contournement de St Denis/sarthon	CERESA	2004	х		
Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la RN12 déviation de Saint Denis sur Sarthon, sections 1 et 2 de Pacé à Gandelain		2004	х		
Levé TN plan 1/1000 assemblé	André Foret	2005	х		
Étude hydraulique des franchissements des vallées du Sarthon et du Chandon	Hydratec	2005	х		
Dossier loi sur l'eau – Secteur 1 et 2	Hydratec	2006		х	X
Dossier loi sur l'eau – PI 0 Gandelain	Ingerop	2007		х	x
Expertise environnementale du tracé dupé de la RN12	Aster	2010	х		
Analyse des données de trafic	CETE NC	2011		х	
Note MARRN		2011		x	





Churratuus	Domando	Précision cor	Précision contact		
Structure	Demande	Adresse	Numéro		
Direction Interdépartementale des ro	outes (DIR NO)				
	Service agricole				
		97 Boulevard de l'Europe C.S. 61141			
	Trafic et accidentologie	76175 ROUEN CEDEX 1			
Conseil Général de l'Orne					
	(PDIPR) le Schéma directeur des Itinéraires cyclables Espaces naturels sensibles				
	Trafic et accidentologie				
Direction Départementale des Territo	oires (DDT)				
	Trafics et éventuels accidentologie		Tel : 02 33 32 50 50 Fax : 02 33 32 51 19		
	Voies bruyantes	Cité administrative			
	Axes de convois exceptionnels	Place Bonet BP537			
	Route à grande circulations	61007 Alençon CEDEX			
	Eau / environnement				
Direction Régionale de l'environnem	ent de l'Aménagement et du Logement (DREAL)		7		
Service environnement (Unité Territoriale de l'Orne)	Natura 2000, RN, APB, ZNIEFF, Sites classés sites inscrits	DREAL Basse-Normandie Cité Administrative – Place Bonet CS 40020 61013 ALENCON Cedex	Tel : 02 33 32 50 93 Fax : 02 33 32 51 93		
Organismes					
DDCM	Cavités souterraine	6 Rue Pierre et Marie Curie	Tel : 03 20 19 15 40		
BRGM	Vulnérabilité de la nappe	59260 Lezennes	Tel : 03 20 19 15 40		
Agence de l'eau Loire Bretagne	Qualité et objectif de qualité des eaux souterraines et superficielles	Avenue Buffon - BP 6339 45063 Orléans Cedex 2	Tel : 02 38 51 73 73		
ARS - Délégation d'Alençon	Captages	Cité administrative - Bât E place du Général-Jean-Bonet 61016 Alençon Cedex	Tel.: 02 33 80 83 00 Fax: 02 33 27 43 70		
ONEMA	Données sur la qualité de l'eau				
Fédération de chasse	Données cynégétiques				





Structure	Domando	Précision contact					
Structure	Demande	Adresse	Numéro				
Chambres Consulaires Consulaires							
Chambre d'agriculture de l'Orne	Données sur les exploitations, contraintes liées aux cheminement et fragmentation du parcellaire	Chambre d'agriculture de l'Orne 52 bd du 1er Chasseurs B.P. 36 61001 ALENCON CEDEX	Tél: 02 33 31 48 00 Fax: 02 33 29 47 99				
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alencon	Sites SEVESO, dessertes spécifiques (désserte zones d'activité), TMD	12 Place du Palais 61001 Alençon	Tel: 02 33 82 82 82				
Chambre des métiers	Contraintes et atouts pour le développement de l'artisanat						
DRAC Basse Normandie							
	éléments relatifs au patrimoine historique et architectural	13 bis rue Saint-Ouen 14052 CAEN cedex 4	Std.: 02 31 38 39 40 Fax: 02 31 23 84 65				
Communes			5				
Mairie de St Denis sur Sarthon	Données communales	Le bourg 61420 Saint-Denis-sur- Sarthon	Tel: 02 33 28 53 17				
Mairie de Pacé	Données communales	Le Bourg 61250 Pacé	Tel: 02 33 27 72 90				
Mairie de Gandelain	Données communales	Le Bourg 61420 Gandelain	Tel: 02 33 27 31 50				
Communauté Urbaine d'Alencon	Données communautaires	Mairie d'Alençon Place Foch - BP 362 61014 Alençon Cedex	Tel :02 33 32 40 00				





<u>Méthodologie - Phase 1 :</u> <u>Identification et hiérarchisation des enjeux</u>

Sur la base du diagnostic :

Définition des contraintes (cartes de synthèses des contraintes)

Détermination exhaustive des enjeux et objectifs (ce qui faut faire pour prendre l'enjeux en compte dans le cadre de cette opération),

"Classement en trois catégories (enjeu fort à très fort, enjeu moyen à fort, enjeu faible à moyen) et décliné par thématiques (milieu naturel, socio-économique, milieu humain, fonctionnalités,..)

Difficultés rencontrées et dénomination et qualification des auteurs de l'étude.

>Réalisation de grilles de hiérarchisation

- □Détermination de critères et indicateurs par enjeux,
- □Pondération des critères,
- □Détermination des niveaux de performance des indicateurs.



<u>Méthodologie - Phase 2 :</u> <u>Définition de scénarios de référence</u>

- Liste et définition du ou des scénarios de référence (exemple : scénario fil de l'eau, scénario : aménagement ponctuel de sécurité sur la RN12,...)
- Le scénario de référence présente une image cohérente de l'évolution basé sur un certain nombre d'hypothèses argumentées relatives au contexte actuel en supposant la poursuite des tendances et des changements structurels en cours.
- Dans ce cadre, le scénario de référence permet de :
 - □évaluer les problèmes et difficultés rencontrés à moyen et long terme,
 - □aider à identifier les actions à mettre en œuvre pour y apporter des solutions,
 - □servir de base à la comparaison des solutions qui pourront être envisagées





<u>Méthodologie - Phase 3 :</u> <u>Définition et analyse des familles de solutions</u>

- Définition des familles de solutions répondant aux enjeux d'aménagement identifiés précédemment,
- Description par thème (social, environnemental, économique) des critères retenus pour la comparaison avec les indicateurs correspondants,
- >Analyses et comparaison des familles de solutions
- Evaluation de l'intérêt et la faisabilité de chaque famille,
- Analyse multicritère comparative en prenant en compte les mesures d'accompagnement envisagées (analyse quantitative et qualitative),
- Mise en évidence d'une famille de solution à privilégier.





<u>Méthodologie - Phase 4 :</u> <u>Rédaction du dossier d'études d'opportunité</u>

- Compilation de l'ensemble des données de l'étude.
- Le dossier comprendra
 - Le diagnostic du territoire
 - "L'analyse du territoire et de ses enjeux
 - L'analyse de la problématique
 - Le scénario de référence
 - "L'opportunité d'une réponse aux problèmes rencontrés
 - Les solutions envisagées
 - L'analyse quantitative et qualitative de la contribution de chaque famille de solutions à l'atteinte des enjeux
 - La mise en évidence d'une familles de solution et du parti d'aménagement envisagé
 - Les suites à donner

□...



Merci de votre attention



